

Mot du maire - mai 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Au cours des derniers mois, les élus et l'équipe administrative ont redoublé d'efforts pour développer et mener à terme divers dossiers d'intérêt pour la municipalité. Comme l'espace disponible dans le Trait d'union ne permet pas d'en dresser une liste complète, je me limiterai à quelques dossiers d'importance qui guideront nos actions dans la conduite des affaires de notre municipalité.

D'abord sur le plan de la gestion contractuelle, le conseil a adopté en janvier deux règlements visant à doter la municipalité de balises claires sur les règles de gestion contractuelle : le *Règlement sur les règles de gestion contractuelle* (règlement #2023-694) et le *Règlement déléguant le pouvoir de dépenser et de former un comité de sélection* (règlement #2023-695). Ces deux règlements ont pour but de recadrer les pouvoirs de l'administration et répondre aux recommandations de la Commission municipale « CMQ », assurant ainsi la transparence et la rigueur nécessaires dans l'attribution des contrats municipaux.

En février, un programme de financement pour favoriser et faciliter la mise aux normes des installations septiques des résidences a été adopté. Afin d'offrir aux propriétaires de la municipalité la flexibilité nécessaire pour procéder à la mise aux normes de leurs installations, un emprunt de 1 000 000\$ a été approuvé par le conseil, permettant ainsi aux propriétaires qui souhaitent s'en prévaloir d'échelonner sur 5 ans les charges financières pour procéder aux corrections requises.

En mars, nous avons procédé à l'embauche d'une technicienne comptable, Madame Joséé Martineau, qui saura apporter une précieuse compétence pour garantir la saine gestion financière des fonds publics sous la responsabilité de notre Municipalité.

En mai, le Conseil a adopté une structure salariale visant à réinstaurer un cadre de gestion des ressources humaines. Cette structure a pour but de recadrer les conditions de travail de nos employés. On se rappellera que les employés de la municipalité avaient mis un terme à leur affiliation syndicale en 2019 ; de ce fait ils n'ont plus de convention collective depuis cette période. Une politique sur les conditions de travail sera adoptée prochainement afin de finaliser le travail amorcé. Le but de cette démarche vise à assurer la stabilité de nos précieux.es employés.es, accroître l'attractivité de notre municipalité et encourager la relève.

Nous avons également conclu récemment un contrat avec une entreprise de transport afin d'assurer notre approvisionnement en eau en cas de pénurie au cours de la période estivale. Une entente est en cours de rédaction avec la Ville de Québec pour qu'elle nous fournisse les quantités requises en cas de besoin.

Enfin, un contrat pour la tonte des espaces verts a été adjugé dans le but de couvrir l'entretien de l'espace public pour les années 2023-2024-2025.

Je désire en terminant remercier les membres du conseil pour leur engagement et saluer leur contribution à l'avancement des dossiers importants pour le développement de notre

Municipalité. Par ailleurs, le travail accompli par la direction et les employés de la municipalité mérite notre reconnaissance ; le travail qui a été accompli au cours des derniers mois par l'équipe municipale est digne de mention et je tiens à leur manifester ma satisfaction.

Je vous invite enfin à garder l'œil ouvert sur la programmation des nombreuses activités citoyennes qui vous seront offertes au cours des prochaines semaines. La municipalité travaille en étroite collaboration avec nos organismes dans le but de vous offrir des moments mémorables et nous permettre de développer nos liens d'appartenance. J'espère avoir l'occasion de vous saluer lors de ces activités et compter sur votre présence à toutes ces occasions festives !

Bon début de saison !

Richard Bellemare
Maire de Saint-Antoine-de-Tilly